

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq, vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la mairie de Les Trois Pierres, sous la présidence de Madame le Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 décembre 2025

Membres présents : Mme Monique BERTRAND, M Michel CERVANTES, Mme Sophie LEGROS, Mme Dominique BRENNAN, M Nicolas JACHIET, M Vincent NAVARRE, M Denis GRENET, M Jean-Pierre SIMON, M Guillaume EDOUARD, Mme Céline LECOMPTE

Absent excusé : Mme Agnès BEAUDRU ayant donné pouvoir à Mme BERTRAND
M Mathieu GOUJON ayant donné pouvoir à M Denis GRENET
Mme Carole JULIEN
M Cédric ROBERT

Secrétaire de séance : Mme Céline LECOMPTE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2025.
2. Eclairage public : Voirie, parking salle polyvalente
3. Salle polyvalente : Facturation Vaisselle manquante ou cassée
4. Réserve Incendie : Demande de subvention 2026 DETR – Département
5. Informations diverses
6. Questions diverses

Avant le début de la séance, Madame le Maire a invité la responsable de la boulangerie « Aux Délices d'Iris » située à Bolbec, Rue Guillet, à venir présenter sa demande d'installation d'un distributeur de pains aux Trois-Pierres.

Cette boulangerie a installé plusieurs distributeurs de pains dans différents villages du canton de Bolbec et de Saint-Romain de Colbosc. Après discussion et exposé, le conseil municipal va étudier un emplacement et reprendra contact pour poursuivre ce projet.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Eclairage public : Voirie, parking salle polyvalente

Madame le Maire informe que la CU Le Havre Seine Métropole va procéder au changement des têtes de mâts des candélabres installés sur la Commune pour remplacer les lampes énergivores par des LED.

Ce changement est également proposé pour les lampadaires du parking de la salle qui sont branchés sur le compteur de la salle polyvalente. La participation financière de la Commune pour l'opération du parking de la salle polyvalente s'élève à 4 376,46 € TTC. Pour ces travaux, la Commune bénéficiera de la subvention Fonds Vert à hauteur de 30 %.

Après discussion et après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, avec 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- Accepte les travaux de relaaternage proposé sur le parking de la salle polyvalente
- Inscrira la dépense de 4 376,46 € TTC au budget primitif 2026 en section investissement.

Madame le Maire explique que la CU Le Havre Seine Métropole propose de changer les candélabres « Résidence Clos des Charmilles » car les modèles installés sont obsolètes pour installer des LED pour un montant total de 13 172,65 € TTC. Le conseil rappelle que la voirie de ce lotissement devait être reprise par la Commune en 2017 mais n'a pas pu l'être pour raisons administratives. Cette Résidence est toujours privée. Madame le Maire prendra contact avec les copropriétaires pour étudier ce dossier.

Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu de riverains du RD 34 – La Mare Héberge. Ils demandent

que des candélabres soient installés le long de la voie départementale dans la partie agglomération. Madame le Maire précise qu'elle a répondu et transmis cette requête au service de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole qui a la compétence « Eclairage Public ».

3. Salle polyvalente – facturation vaisselle manquante ou cassée

Le SGC d'Harfleur demande qu'un barème tarifaire soit établi et voté pour permettre la facturation de la vaisselle manquante ou cassée lors des locations de la salle.

Après discussion et après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, avec 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

➤ **accepte** le tarif proposé (liste jointe)

4. Réserve Incendie : Demande de subvention 2026 DETR - Département

Madame Legros propose de programmer pour 2026 l'installation d'une réserve incendie Rue de la Mare au Leu – chemin des peupliers.

L'emplacement doit être défini prochainement.

La dépense sera inscrite au budget 2026 et les demandes de subventions DETR et Département seront envoyées en début d'année.

5. Informations diverses

- Madame le Maire informe que
 - L'Etat a répondu négativement à la demande de subvention DSIL pour le projet école.
 - La convention avec la SCI du Tulipier représentée par M Maertens a été signée. La SCI du Tulipier financera les travaux du CR n°9 qui dessert leur magasin.
- Madame Legros informe que le repas des ainés s'est bien passé ainsi que la pose des sapins et décorations de Noël. Elle remercie tous pour l'aide apportée.
- Monsieur Jachiet et M Cervantès rapportent les conférences avec la CU Le Havre Seine Métropole auxquelles ils ont participé.

6. Questions diverses

Dates à retenir :

- Cérémonie des Vœux 2026 : vendredi 9 janvier 2026 à 18 h 30 à la salle polyvalente
- Séance du conseil municipal : lundi 26 janvier 2026 à 20 h 30

BEAUDRU Agnès	Pouvoir à Mme BERTRAND
BERTRAND Monique	
BRENNAN Dominique	
CERVANTES Michel	
EDOUARD Guillaume	

GOUJON Mathieu	Pouvoir à M GRENET
GRENET Denis	
JACHIET Nicolas	
JULIEN Carole	Excusée
LECOMPTE Céline	
LEGROS Sophie	
NAVARRE Vincent	
ROBERT Cédric	Excusé
SIMON Jean-Pierre	